

ASSEMBLÉE NATIONALE

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

AMENDEMENT

N ° AS46

présenté par

M. Blanchet, M. Daniel, M. Batut, Mme Valetta Ardisson, M. Cabaré, Mme Thourot, M. Bouyx,
M. Krabal, Mme Brocard, M. Haury, Mme Brulebois et M. Huppé

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.